

- En 1986, Reagan l'avait taxé de "chien fou du Proche-Orient" avant d'envoyer l'US Air Force bombarder la Libye.

- L'opération "El Dorado Canyon" sera suivie d'un embargo sévère jusqu'en 1999.

- Cinq ans plus tard, Mouammar Kadhafi parvient toutefois à planter sa tente dans les jardins de Val Duchesse, à Bruxelles.

Repères

Confidences belgo-libyennes

Plus d'un an après la fin de la guerre civile, "La Libre" consacre une semaine d'enquêtes et de reportages à la Libye d'hier et d'aujourd'hui. "La Belgique de Kadhafi", premier volet de cette série, explore la trame de l'histoire et les liens qui unissaient la Libye à la Belgique.

En France, la presse a largement ouvert d'obscurs financements de campagne, la signature d'un mémo d'accord sur le nucléaire civil ou la vente d'un logiciel d'interception de communications Internet de la population libyenne. Les révélations en Suisse, en Italie, aux USA, au Royaume-Uni ou au Canada se succèdent. Qu'en est-il de la Belgique ?

Khalid El-Moutaani, "facilitateur de liaisons" entre la Belgique et la Libye témoigne. Il prétend avoir négocié un titre honoris causa pour Moussa Koussa, alors directeur des services de sécurité et du renseignement extérieur libyen, en échange d'un investissement de 30 à 40 millions d'euros dans la recherche scientifique belge. Avec l'aide d'un diplomate, il aurait également – et illégalement – livré des munitions non létale belges à Tripoli.

Cette enquête s'inscrit dans un projet intitulé "Objectif Kadhafi" (www.objectif-kadhafi.be) et financé par le Fonds pour le journalisme de l'AJP.

Fonds pour le journalisme

La Belgique de Kadhafi

"Objectif Kadhafi" (1/5)

Enquête Aurélie Moreau
Envoyée spéciale en Libye

La première visite officielle de Mouammar Kadhafi en Occident – depuis 1989 – fut réservée à Bruxelles, centre diplomatique mondial, les 26 et 27 avril 2004. Reçu avec les honneurs par le chef du gouvernement Guy Verhofstadt, le guide de la révolution de 1969 réalise un parcours sans fautes en dépit des critiques émanant des organisations de défense des droits de l'homme, du CDH et d'Ecolo.

Javier Solana, alors chef de la diplomatie européenne; Herman De Croo, président de la Chambre et Louis Michel, ministre des Affaires étrangères, s'empressent également d'organiser diverses rencontres. Accueilli dès sa sortie de l'avion par le président de la Commission européenne en personne, Romano Prodi (appuyé par l'Italie, premier partenaire commercial de la Libye), Mouammar Kadhafi est reçu, deux jours durant, au cœur de ce qui constitue l'un des piliers de la politique paneuropéenne: la Commission.

Il est 14 heures, le 27 avril 2004, lorsque les deux hommes échangent une énième poignée de main à l'attention des photographes. C'est à cet instant qu'un inconnu tente d'approcher le guide libyen, affolant les services de sécurité. L'événement apparaît anecdotique et personnel, y compris la presse, ne s'en formalisa. Pourtant, ce Belge d'origine marocaine, était le relais de hautes personnalités libyennes en Belgique. L'homme représentait notamment Sadegh Krema, le directeur du département des Relations internationales libyen (ministère des Affaires étrangères), mais pas seulement. Il s'appelle Khalid El-Moutaani.

Cette enquête s'inscrit dans un projet intitulé "Objectif Kadhafi" (www.objectif-kadhafi.be) et financé par le Fonds pour le journalisme de l'AJP.

Le financement de la campagne présidentielle française

Il y a peu, un vent favorable nous adressait la copie d'un procès-verbal rédigé par l'antenne de police de Welkenraedt (pays de Herve) (*) dans lequel

un certain Khalid El-Moutaani déposait plainte contre le Conseil national de transition (CNT), organe politique des rebelles durant la révolution libyenne. Peu avant le début du soulèvement le 17 février 2011 à Benghazi, l'Etat libyen lui aurait été redévolé d'une somme de 30 millions d'euros. Il s'agissait d'une indemnisation accordée par l'un des fils du guide, Moatassem Billah, le 16 février 2011 à Bab Al-Azizia, caserne et résidence fortifiée – quoiqu'aujourd'hui en ruines – du clan Kadhafi à Tripoli. "Suite à mon arrêtation en 2007 à l'aéroport de Zaventem par la police antiterroriste, sur base de fausses dénonciations formulées par le chef des services de sécurité libyen de l'époque Moussa Koussa, j'ai déposé plainte et obtenu la reconnaissance du préjudice subi concernant ma réputation. L'ancien régime libyen a convenu de m'indemniser. Mais la révolution a tout bousculé. Aujourd'hui, j'estime que c'est au nouvel Etat libyen de s'acquitter des dommages et intérêts qui me sont dus", estime M. El-Moutaani.

Dans le même PV, alors qu'il évoque les circonstances de l'incident qui lui valut son arrestation à Zaventem, "le facilitateur de liaisons" mentionne le contenu de la conversation troublante concernant le financement de la campagne présidentielle française.

Dans le même PV, alors qu'il évoque les circonstances de l'incident qui lui valut son arrestation à Zaventem, "le facilitateur de liaisons" entre la Libye et la Belgique. Fidèle au "Livre vert" et à la "Troisième théorie universelle" (l'idéologie de Mouammar Kadhafi, à qui Khalid voulait une véritable admiration), il est bientôt approché par Moussa Koussa. "J'ai d'abord été convié pour le rencontrer à l'hôtel Conrad à Bruxelles, lors de la venue du guide en 2004. C'est dans ce cadre-là que j'ai développé des relations étroites avec lui. En 2005, il m'appelle et me demande un

comme dans un moment d'inattention, il me dit: 'Car nous l'avons financé pour sa campagne en 2007 à concurrence de 40 millions d'euros pour qu'il nous aide à rétablir l'image de la Libye en France et en Europe.' Alors, je lui ai répondre que 40 millions ce n'était pas beaucoup à ce stade et il me rétorque: 'C'est ce qu'ils m'ont demandé.' Ensuite il a levé la tête vers moi, quitté ses dossiers et j'aperçois dans son regard qu'il vient de faire une gaffe énorme."

Dans un procès-verbal rédigé par l'antenne de police de Welkenraedt, "le facilitateur de liaisons" mentionne le contenu de la conversation troublante concernant le financement de la campagne présidentielle française.

La faculté polytechnique de Mons et Moussa Koussa

Grâce à son frère aîné, Khalid El-Moutaani intègre en 1995 d'énigmatiques "comités révolutionnaires d'origine arabe et africaine, ici en Europe" dont il prétend devenir l'un des dirigeants. "Ça peut paraître effrayant comme ça mais l'objectif de ces comités était surtout de mettre en relation la jeunesse africaine et arabe ici en Europe avec la jeunesse libyenne. C'est tout", poursuit-il.

En 2010, "pour devoirs et services rendus", il reçoit d'Abdillahi Iftin, commandant du Mouvement djiboutien de libération nationale, la "Grande étoile" du gouvernement djiboutien en exil à Bruxelles (GED). Grâce à ces nouvelles relations, il devient "facilitateur de liaisons" entre la Libye et la Belgique. Fidèle au "Livre vert" et à la "Troisième théorie universelle" (l'idéologie de Mouammar Kadhafi, à qui Khalid voulait une véritable admiration), il est bientôt approché par Moussa Koussa. "J'ai d'abord été convié pour le rencontrer à l'hôtel Conrad à Bruxelles, lors de la venue du guide en 2004. C'est dans ce cadre-là que j'ai développé des relations étroites avec lui. En 2005, il m'appelle et me demande un

entretien. Lorsque je le rencontre à Tripoli, il me fait part de son souhait d'obtenir un titre d'honoris causa auprès d'une université européenne. Il ne pouvait pas passer par le canal diplomatique officiel car ça serait remonté en haut lieu. C'est-à-dire auprès de Kadhafi, qui je l'apprends alors, n'est visiblement pas au courant. En 2010, "pour devoirs et services rendus", il reçoit d'Abdillahi Iftin, commandant du Mouvement djiboutien de libération nationale, la "Grande étoile" du gouvernement djiboutien en exil à Bruxelles (GED).

Dès lors, Khalid El-Moutaani contacte Serge Boucher, à l'époque recteur de la Faculté polytechnique de Mons, et l'informe de son intention d'investir dans le centre de recherche Multitel, spécialisé dans les produits dits "de haute technologie". Crée en 1994 par la faculté montoise, Multitel devient une ASBL en 1999 et acquiert par conséquent son autonomie. La faculté polytechnique et le centre de recherche maintiennent toutefois des liens étroits, d'autant que Serge Boucher deviendra également président de l'ASBL.

"Je suis reçu deux fois par le recteur, les chercheurs et les professeurs. Une fois chez Multitel, accompagné d'un diplomate libyen. Une seconde fois dans un restaurant, dont j'ai encore des vidéos, poursuit Khalid. Je vous passe les détails de la procédure mais je parviens à obtenir plusieurs accords: la Libye investit 30 à 40 millions d'euros et tire profit de la vente des produits en contrepartie; la faculté de Mons s'engage à former une quinzaine d'ingénieurs libyens et, enfin, Moussa Koussa doit obtenir un titre d'honoris causa. J'ai remis ce document signé par Serge Boucher en mains propres à Moussa Koussa. En revanche, pour être honnête, le contrat n'a jamais été honoré. Kadhafi avait appris l'initiative et ça risquait de faire mauvais genre alors qu'il tentait de normaliser les relations avec l'Union européenne."

Un contrat que Khalid El-Moutaani n'est en outre pas en mesure de présenter. En revanche, il nous renvoie vers un extrait de compte daté du 30 novembre 2005. Un paiement de 15 000 euros a en effet été exécuté en sa faveur. Etabli au nom de "Jamahiriya Society for

Communication – Tripoli, Libye", l'ordre de paiement spécifie: "Nos frais et commissions à votre charge" (*). Selon M. El-Moutaani, ce paiement aurait été ordonné par Moussa Koussa dans le cadre des frais engendrés par la négociation dudit contrat.

Un titre d'honoris causa, certes, mais selon une procédure légale

Serge Boucher l'admet,

il a rencontré Khalid El-Moutaani "le 30 novembre 2004". "Dans le cadre de la visite de Kadhafi à Bruxelles, je ne me souviens plus par quel biais, nous avons été invités à recevoir des officiels libyens. Ils étaient accrédités par l'UE et par leur ambassade. Ils représentaient Moussa Koussa. Tout était officiel. L'UE avait demandé à la Libye de limiter l'immigration clandestine à travers ses milliers de kilomètres de côtes vers Malte et l'Italie. L'une des spin-off de Multitel pouvait le faire. On le fait déjà pour une base américaine au Koweït."

En effet, la spin-off Asic est spécialisée dans la création de logiciels de détec-

tion automatiques de présences, de franchissements de clôtures ou de frontières. "On a aussi parlé d'éventuels échanges d'étudiants mais il fallait d'abord qu'ils parlent français et qu'ils passent des examens d'entrée. Il y a eu beaucoup de discussions mais ça n'a pas tourné à rien."

Pas un mot sur le titre d'honoris causa. D'où notre insistance:

– "Avez-vous, oui ou non, signé un document réglant l'obtention de ce titre avec Khalid El-Moutaani ou Moussa Koussa?"

– "Non, je ne crois pas, répond-il. A la limite, peut-être... Mais je ne me souviens plus, c'était il y a dix ans! Peut-être qu'il est bien possible que, vu le potentiel que représente Moussa Koussa, j'ai dit: 'Pourquoi pas?' [...] Peut-être ai-je signé que si M. Koussa déposait un dossier, ce dernier serait examiné par le conseil de la faculté sur foi d'une commission. C'est tout, car je n'ai pas le pouvoir de décider cela. Il faut respecter une procédure qui inclut un dépôt de dossier et il n'y en a jamais eu."

→ (*) Tous les documents spécifiés sont disponibles à l'adresse www.objectif-kadhafi.be



REUTERS